

ATTRIBUTS ET DESTINÉE DE LA PRINCESSE NEFEROURE

Suzanne RATIE

Neferourê, fille aînée de Hatchepsout et de Thoutmosis II, naît sous le règne de ce dernier; elle grandit sous la régence d'Hatchepsout, Thoutmosis III étant le pharaon en titre; après le couronnement d'Hatchepsout, sous le règne conjugué d'Hatchepsout et de Toutmosis III, on suit sa trace jusqu'à l'an XIII ou l'an XVI, ensuite, elle disparaît. La date de cette disparition est encore controversée (1). Certes, l'alea des découvertes archéologiques fait que l'on ne peut pas s'appuyer sur un argument négatif, c'est à dire que, après l'an XVI, on ne trouve plus aucun texte ni document ni représentation d'aucune sorte se rapportant à Neferourê, mais l'argument positif est que toutes les représentations de Neferourê qui nous sont parvenues montrent soit une enfant en bas âge soit une adolescente; aucune ne montre une femme adulte (2) et aucune ne lui en donne les titres, ce qui semble bien confirmer une disparition durant l'adolescence ou en fin d'adolescence.

En l'an II du règne de Thoutmosis III, sous la régence d'Hatchepsout, Neferourê enfant est faite régente du Sud et du Nord (3). Ce titre était porté traditionnellement par l'héritier du royaume qui devait succéder au pharaon régnant et recevait de lui un enseignement. Ce titre, il est vrai, a été attribué souvent aux reines de la XVIIIe dynastie, mais les ornements portés par Neferourê dans ses diverses représentations nous semblent affirmatifs en ce qui concerne sa destinée; elle porte évidemment les signes indicatifs de son jeune âge, boucle de l'enfance ou doigt dans la bouche ou près de la bouche, mais aussi divers ornements caractéristiques du pouvoir: sur la statue-cube Berlin 2296, représentant Senenmout tenant Neferourê enfant dans sa robe, Neferourê porte l'uraeus et la barbe divine dont on voit la

-
- (1) S. Ratié, *La reine Hatchepsout, Sources et Problèmes, Orientalia Monspeliensia*, E.J. Brill, Leiden 1979, Additions et Corrections p. 347 (p. 214), note 14.
- (2) La stèle du Sinaï (voir note (14)) datée de l'an XI de Neferourê, est la seule représentation de Neferourê en robe longue de grande adolescente ou de femme et non plus vêtue selon la mode enfantine. Cette stèle, élevée en l'an XIII du règne (Neferourê ayant été faite régente en l'an II du règne) montrerait une fille de quinze à dix-sept ans si l'on admet que Neferourê avait de deux à quatre ans à la mort de Thoutmosis II.
- (3) S. Ratié, *op. cit.*, p. 79, note 37. C'est à partir de l'an II que l'on commence à percevoir une sorte d'hésitation et d'équivoque entre les fonctions féminines de la reine et les titres royaux qu'elle prendra définitivement en l'an VII.

naissance (4); sur la statue-cube Caire 42114, réplique de la précédente, elle porte également l'uraeus et la barbe divine (5); sur la statue-cube Caire 42115, elle porte l'uraeus (6); sur la statue Caire 42116 représentant Senenmout portant Neferourê assise sur son genou gauche, le membre inférieur droit étant replié dans l'attitude dite "du père nourricier" (7), elle porte l'uraeus (8); sur la statue British Museum 174, Senenmout assis tient Neferourê sur ses genoux, elle porte la barbe divine (9); sur la statue Chicago 173988, Senenmout debout porte Neferourê dans ses bras, l'enfant a l'uraeus sur le front et elle tient le sceptre de puissance sekhem dans sa main gauche (10); sur le relief du sanctuaire dans le temple de Deir-el-Bahari (11), Neferourê est représentée vêtue selon la mode des petites filles de l'époque; elle porte une ceinture et des bretelles; sa coiffure est exactement semblable à celle que portera le jeune Ramsès II sur la tablette de calcaire du Louvre (12), uraeus sur un bandeau avec fleurs de lotus et rubans tombant sur la nuque. Elle porte les insignes féminins du culte d'Hathor, le collier menat et le sistre sechechet mais aussi les insignes de la puissance royale: le sceptre sekhem dans la main gauche, la massue blanche dans la main droite.

- (4) Lepsius, *Denk.* III, Bl. 25, h. J. Vandier, *Manuel* III 1958 pl. CLXII I.
- (5) G. Legrain, *Statues et statuettes*, CGC I 1906, pl. LXVI, p. 62-63. C. Aldred, *New Kingdom Art in Egypt*, London 1951, no 30.
- (6) G. Legrain, *op. cit.*, p. 64. A.R. Schulman, *JARCE* VIII, 1969-70, p. 41.
- (7) M. Dewachter, *BIFAO* LXXI, 1972, p. 93 note I, p. 94. C. Aldred, *L'empire des Conquérants (Le monde égyptien, Les Pharaons)* Paris 1979, p. 149. Voir attitude de la statuette Brook. Mus. 51.224 dans J. Vandier, *Manuel* III, pl. LXXXI; la nourrice allaite l'enfant; le père nourricier prend la même position.
- (8) G. Legrain, *op. cit.* CGC I pl. LXVII, p. 64-65. C. Aldred, *L'Empire des Conquérants*, *op. cit.* p. 149 no 135. Wreszinski, *Atlas* I, 39 (b) 4. J. Vandier, *Manuel* III, *op. cit.*, pl. CLXII, 3. C. Aldred, *New Kingdom...*, *op. cit.*, no 31.
- (9) J. Vandier, *Manuel* III, *op. cit.* pl. CLXII 2. C. Aldred, *New Kingdom...op. cit.*, no 32.
- (10) J. Vandier, *Manuel* III, *op. cit.* pl. CLXII 5 (ref. Chicago N.H.M. 173800). C. Aldred, *New Kingdom...op. cit.*, no 33, p. 51 (ref. 173988).
- (11) Champollion, *Mon.* II, 1845, pl. CXCII 3, CXCIV I, 3. K.A. Kitchen a retrouvé la tête de Neferourê détachée du mur Sud entre 1877 et 1894 au City Museum de Dundee, *JEA* XLIX, 1963, p. 38-39, pl. VII.
- (12) K. Michalowski, *L'Art de l'ancienne Egypte*, Paris 1968, fig. 518. C. Aldred, *L'Empire des Conquérants*, *op. cit.*, no 173.

Sur le relief du petit temple de Batn el-Baquera (13), on peut voir malgré la détérioration que Neferourê debout derrière Hatchepsout complètement martelée, était vêtue comme dans le sanctuaire de Deir el-Bahari selon la mode des petites filles: bretelles, pas de robe longue; elle porte l'uraeus. Sur la stèle du Sinaï datée de l'an XI de Neferourê (14) celle-ci, qualifiée de "Epouse du dieu" est debout devant Hathor, Dame de la turquoise; vêtue d'une longue robe (cf. supra note 2), elle est coiffée de l'uraeus et des deux hautes plumes. Sur d'autres statues, il est malheureusement impossible de percevoir les attributs de Neferourê étant donné les détériorations des monuments. Citons: la statue de Senmen, le frère de Senenmout qui le représente à côté de sa femme, dans la position du "père nourricier" (même attitude de Senenmout sur Caire 42116) portant une princesse enfant qui est probablement Neferourê (15); la statue Caire 953, statue de Minhotep dans le temple de Mout à Karnak; c'est une statue-cube mutilée dont la partie supérieure manque; elle porte le nom de Neferourê vivante et Epouse du dieu avec deux mains ouvertes de part et d'autre de son cartouche (16); deux statues-cubes de Senenmout et Neferourê qui n'ont pas été publiées; une statue en quartzite jaune trouvée à Karnak dont les têtes sont brisées (17).

En principe, le prince royal héritier du royaume porte l'uraeus et les signes de puissance: le jeune Ramsès II porte l'uraeus sur un diadème qui est semblable à celui porté par Neferourê à Deir el-Bahari; au-dessus de lui, ses noms de roi (cf. supra note 12). A Abydos, Séthi I sur les genoux de sa mère Isis porte l'uraeus; allaité par Mout, il porte aussi l'uraeus (18). Sur la statue d'albâtre du Brooklyn Museum, Pépi II sur les genoux

(13) A. Fakhry, *A new speos...*, *ASAE* XXXIX, 1939, p. 714, fig. 71.

(14) Caire J.E. 38546, Gardiner, Peet, Černý, *Sinaï I*, pl. LVIII, no 179. Sir W.M.F. Petrie, *Researches of Sinaï*, London 1906, fig. 124. Gauthier, *LdR* II p. 250. A.R. Schulman, *Some remarks...*, *JARCE* VIII 1969-70, p. 43.

(15) N. de G. Davies, *The tomb of Senmen...*, *PSBA* XXXV, 1913, p. 282-285 pl. XLIX-LIII.

(16) U. Borchard, *Statuen und Statuetten*, *CGC* IV, 1934, 2-3 no 553, pl. 159. M. Benson, J. Gourlay, *The Temple of Mut...*, London 1899, p. 318-319.

(17) M. Dewachter, *La base d'une nouvelle statue...*, *BIFAO* LXXI 1972, p. 87, notes 6-7. G. Daressy, *Description des monuments...*, *ASAE* XXII, 1922, p. 262-265. A.R. Schulman, *JARCE* VIII, 1969-70, p. 41.

(18) Fr. Teichmann, *Der Mensch und sein Tempel Agypten*, Stuttgart 1978, p. 70, 72.

de sa mère porte l'uraeus sur le nemes (19). Aménophis II enfant sur les genoux de sa nourrice porte l'uraeus sur le khepech et le sceptre hekat (20). Aménophis III sur les genoux de Hekaerneheh porte le hekat (la tête est détruite) (21). La statue d'un père nourricier inconnu tient sur ses genoux un petit prince qui porte l'uraeus et le sceptre hekat (22). En principe, les enfants royaux non héritiers du royaume ne portent pas les attributs du pouvoir et rarement l'uraeus; beaucoup ne portent que les attributs de l'enfance. Le petit prince Oudjmes, frère d'Hatchepsout, représenté sur les genoux de Paheri, son père nourricier, ne porte que la boucle de l'enfance de même que son frère le prince Imenmes (23). A Abydos, les jeunes princes n'ont pas l'uraeus et portent seulement la boucle de l'enfance (24), de même sous Ramsès II, sur le pylône de Louxor (25). Un père nourricier de la XVIIIe dynastie avant l'époque amarnienne, tient quatre petits princes sur ses genoux, le quatrième dont la tête est intacte ne porte que la boucle de l'enfance (26). Les princesses royales portent rarement l'uraeus. Akhbetneferou, soeur d'Hatchepsout, le porte à Deir el-Bahari mais à la différence de Neferourê, elle ne tient dans sa main gauche qu'un lotus et aucun emblème de puissance (27). La grande majorité des autres princesses royales ne portent pas l'uraeus, telles les princesses de la tombe de Kherouef (No 192) (28); les princesses amarniennes sont toujours représentées por-

-
- (19) J. Vandier, *Manuel III*, *op. cit.*, pl. VIII 4 no 39119. *Brief Guide to the Department of Egyptian and Classical Art*, The Brooklyn Museum 1974, p. 30.
- (20) J. Vandier, *Manuel IV* 1964, fig. 290, p. 537. Wreszinski, *Atlas I*, p. 298. N.M. Davies and A.H. Gardiner, *Ancient Egyptian Paintings...*, Chicago 1936, pl. XXIX.
- (21) J. Vandier, *Manuel IV*, *op. cit.*, fig. 293, p. 542.
- (22) J. Vandier, *Manuel III*, *op. cit.*, pl. CLVI 4 (Edimbourg 1956 139).
- (23) J. Vandier, *Manuel IV*, *op. cit.*, p. 536, fig. 289. Lepsius, *Denk.* III, 10 b, II b.
- (24) K. Michalowski, *op. cit.*, fig. 509, 510 (jeune prince présentant l'encens), 511 (jeune prince porteur d'oiseau). Kurt Lange, *L'Égypte*, Paris 1975, no 224 (fils de Ramsès II chassant le taureau avec son père).
- (25) Wreszinski, *Atlas II* Taf. 63, 67; voir aussi 73, 90, 91, 111, 112, 116, 119, 128, 139, 142, 145, 147, 148, 154, 163a, 164a, 168, 168a.
- (26) J. Vandier, *Manuel IV*, *op. cit.*, fig. 294.
- (27) Champollion, *Mon.* II, pl. CXCI 2.
- (28) K. Michalowski, *op. cit.*, fig. 436. B.S. Lesko, *The Remarkable Women of Ancient Egypt*, 1978, p. 8.

tant seulement la boucle de l'enfance (29) et pourtant on sait l'importance de l'élément féminin dans les prérogatives royales sous Aménophis IV. La princesse Méritamon, fille de Ramsès II sur la statue-cube où elle est représentée avec Benermeri, ne porte que les signes de l'enfance, l'attitude est exactement la même que celle des statues-cubes représentant Senenmout et Neferourê mais l'enfant ne porte aucun attribut du pouvoir royal (30). Certes, le port de l'uraeus ne constitue pas à lui seul la prévision du pouvoir pharaonique, les déesses le portent et aussi les reines (31), surtout sous la XVIIIe dynastie, au même titre que le vautour. Cependant l'insistance avec laquelle l'enfant Neferourê est représentée le portant et portant aussi et surtout barbe divine, sceptre de puissance sekhem, massue blanche semble bien confirmer le projet d'Hatchepsout, à savoir que sa fille doit lui succéder non en reine mais en roi, et cela nous apparaît jeter un jour certain sur le problème qui a soulevé de multiples controverses: le "pourquoi" de la prise du pouvoir royal par Hatchepsout. Ce n'est pas seulement la prise personnelle et scandaleuse du pouvoir royal par une femme, une usurpation motivée par l'orgueil ou l'ambition, car elle n'est pas la seule concernée. Il s'agit d'un essai de modification de l'héritage dynastique, d'une tentative de transformation de la loi de succession pharaonique: en l'absence d'héritier mâle, la fille, seule descendante solaire, possédant seule l'hérédité divine, la fille doit régner et non un bâtard ou un usurpateur. C'est donc une reprise de cette loi oubliée, signalée par Manéthon, édictée par le pharaon Binopthris ou Biophis sous la IIe dynastie, établissant le plein droit légitime de la femme à occuper le trône (32); et c'est là ce qui différencie le règne d'Hatchepsout des rares règnes des reines ayant exercé un pouvoir personnel; ces règnes ont tous été des épisodes temporaires, des tentatives éphémères, momentanées et individuelles; certaines de ces reines

(29) K. Michalowski, *op. cit.*, fig. 461 (Louvre 14715), 439 (Caire). Kurt Lange, *op. cit.*, no 184-185. J. Vandier, *Manuel III*, *op. cit.*, pl. CXIII, 3, 5. B.S. Lesko, *op. cit.*, p. 8. C. Aldred, *L'Empire des Conquérants*, *op. cit.*, p. 285, no 158, 160, 322, 323. C. Aldred, *New Kingdom...*, *op. cit.*, no 108-111 (la princesse amarnienne Louvre 14715 serait peut-être la reine Moutnedjemet: R. Hari, *Horemheb et la reine Moutnedjemet*, Genève 1964, p. 49-50).

(30) J. Vandier, *Manuel III*, *op. cit.*, pl. CLXVI 5 (Caire 42171). G. Legrain, *CGC*, *op. cit.*, pl. XXXV.

(31) Kurt Lange, *op. cit.*, pl. XLVIII. J.B. Pritchard, *The Ancient Near East in Pictures*, New Jersey 1954, 415-417, p. 145 (Ankhesenamon), 406-407, p. 141. B.S. Lesko, *op. cit.*, p. 8. C. Aldred, *L'Empire des Conquérants*, *op. cit.*, no 159, 162 (Nefertiti). B.S. Lesko, *op. cit.*, p. 9. C. Aldred, *L'Empire des Conquérants*, *op. cit.*, no 150 (Tiyi).

(32) W.G. Waddel, *Manetho*, London, ed. 1956, p. 36-39.

ont finalement épousé des prétendants, ont ainsi renoncé à exercer le pouvoir royal et se sont ralliées à la solide tradition des règnes masculins; ainsi Sobekneferourê qui après un règne personnel épousa probablement Sekhemrê Khoutaoui Amenemhat Sobekhotep (33), Moutnedjemet qui épousa Horemheb (34), Taousert qui épousa Minptah Siptah et ensuite Séthi II (35). La tentative d'Hatchepsout est tout autre car elle prévoit l'avenir: n'ayant pas de descendant mâle, Neferourê, sa fille aînée est héritière de la lignée solaire et elle est vectrice du sang royal, c'est elle qui doit régner. La succession de trois bâtards sur le trône d'Égypte, les Thoutmosis I, II et III a pu intervenir grandement dans la décision de la reine.

Ainsi cette destinée d'une enfant qui n'a à son compte absolument aucun fait historique, aucune réalisation sur le plan politique ou autre, est peut-être la clé qui permet d'y voir plus clair dans le paradoxe du couronnement d'Hatchepsout, dans cette prise du pouvoir que Lacau qualifiait "d'entreprise étrange" et que beaucoup d'historiens considèrent encore actuellement comme une répréhensible "usurpation". La mort prématurée de Neferourê a grandement fait le jeu des partisans de Thoutmosis III, c'est à dire des partisans de la succession traditionnelle, et on peut se demander si cette mort n'a pas été provoquée; mais là, nous entrons dans le domaine périlleux de l'hypothèse.

Suzanne RATIE
2, rue Louis Revon
F-74'000 A n n e c y

(33) E. Drioton, J. Vandier, *Les peuples de l'Orient Méditerranéen II, L'Égypte*, Paris 1962, p. 629.

(34) R. Hari, *op. cit.*, p. 224-227, 232.

(35) E. Drioton, J. Vandier, *op. cit.*, p. 355, 377-378, 631 note 2, 655-656. Sir A. Gardiner, *JEA* XL, 1954, p. 41-42, 44 et XLIV, 1958, 12, 17, 20. A. Christophe, *BIOR* XIV, no 1, 1957, p. 10-12.